

donne. Ayant commis une bévue énorme, le ministre cherche à s'en tirer en nous soumettant une déclaration qui montre qu'il ne comprend absolument rien à ce dont il vient lui-même de saisir la Chambre. Puis il revient ce soir à la charge pour dire: "Si je suis tombé dans le panneau, si j'ai développé devant vous cette théorie intéressante, c'est que, par pure coïncidence, les chiffres que j'ai communiqués à la Chambre par erreur samedi dernier se trouvaient, à \$3,000 près, les mêmes qu'une série de chiffres préparée par mes services, qui constituent la donnée estimative la plus exacte que puissent établir les personnes les plus compétentes en ces matières." Voilà deux jours que l'on nous donne le tableau bien affligeant de l'administration financière du pays...

Une voix: Vous votez pour un tableau bien affligeant.

L'hon. M. Pickersgill: J'ai du mal à m'y résoudre, mais je crois de mon devoir, en ma qualité de membre sérieux de l'opposition, de signaler ce point à la population de notre pays.

Une ou deux questions me sont venues à l'esprit pendant que j'écoutais les explications, ou les prétendues explications, que nous a fournies plus tôt le ministre des Finances. Ce que je ne comprends pas,—je n'importunerai pas le comité en revenant sur les nombreuses promesses que le premier ministre a faites au sujet d'une convocation immédiate de cette conférence après les élections,—c'est cette déclaration qu'on nous a communiquée pour expliquer pourquoi cette conférence n'a pas été convoquée plus tôt. Rien n'empêchait le gouvernement de la convoquer en juillet pendant que le premier ministre était au *stampede* de Calgary. Il a sans doute cru qu'il pourrait se gagner plus de votes au *stampede*. C'est stupide de parler de l'impossibilité de convoquer cette conférence. Les réunions auraient pu avoir lieu en juillet; la question aurait pu être alors réglée avant l'ouverture de la session et les paiements versés pendant l'année financière en cours. Si cet argent avait été distribué pour la présente année financière, les budgets provinciaux dont le ministre des Finances se préoccupe tant, bien qu'il ne se hâte pas de présenter lui-même un budget, auraient pu être préparés sur une base appropriée. Si l'on avait suivi cette ligne de conduite et si la modification à la loi avait été présentée en octobre, les paiements auraient pu être versés pour l'année financière 1957-1958.

Les provinces auraient maintenant cet argent; elles auraient pu entreprendre l'éducation de beaucoup de travaux utiles qui auraient atténué la regrettable crise de chômage

qui sévit en ce moment. Mais le ministre nous soumet cette mesure maintenant en nous disant qu'elle atténuera le chômage d'hiver, bien que les paiements ne doivent commencer que le 1^{er} avril.

M. Small: Pourquoi votre gouvernement ne l'a-t-il pas fait?

L'hon. M. Pickersgill: J'ai deux simples réponses à fournir à mon savant ami de Danforth. La première, c'est que le chômage n'était pas aussi répandu il y a un an qu'il l'est aujourd'hui. L'honorable député le sait parfaitement. S'il l'ignore, il devrait retourner dans sa circonscription et se renseigner. Le deuxième point, c'est que l'an dernier M. Harris a augmenté de 114 millions de dollars les versements aux provinces tandis que la mesure à l'étude les augmente de 87 millions.

Je ne sais pas si le ministre se propose de répondre à ma question mais j'ai un autre renseignement à lui demander. Il a dit qu'on a versé aux provinces de l'Atlantique des subventions qu'elles avaient jugées satisfaisantes. Je suis d'accord là-dessus pour ce qui est des ententes relatives aux provinces de l'Atlantique, pour ce qui est des négociations avec ces provinces et des méthodes qui y ont été employées. J'approuve chaleureusement la chose. Je pense que le gouvernement a très bien fait. J'ai toujours essayé d'être juste. (*Exclamations*)... et lorsque je pense que le gouvernement a bien fait, j'aime à le dire. J'aimerais savoir du ministre des Finances s'il juge exact l'énoncé que renferme le dernier alinéa de la lettre de M. Campbell. J'espère qu'il s'est donné la peine d'en prendre connaissance, même si le gouvernement ne semble guère intéressé à lui répondre. Comme en fait foi la page 3385 du *hansard* 1958, M. Campbell a dit:

Il importe donc que toutes les provinces connaissent et comprennent le mécanisme de toutes les formules qui pourraient être étudiées actuellement par votre gouvernement pour application aux provinces atlantiques. A notre avis, le texte des différentes propositions qui pourraient être présentées ou mises au point à ce sujet devrait être transmis à chaque province.

Cette lettre a été écrite le 18 décembre et il en a été accusé réception avant Noël, de sorte que le gouvernement ne peut prétendre qu'il n'avait pas reçu bien à temps la demande de M. Campbell.

M. McInnis: Limitez-vous donc à Terre-Neuve.

L'hon. M. Pickersgill: Le député qui m'a interrompu ne se rend peut-être pas compte que j'ai passé 30 ans de ma vie au Manitoba. J'y suis fort attaché et il n'y a pas beaucoup de députés en mesure de parler au nom de cette province à la Chambre en ce moment.